

Au centre pastoral Saint-Merry, navigation par gros temps

Claude Plettner, théologienne et écrivaine, et Guy Aurenche, avocat honoraire

Ce qui se passe avec l'arrêt de la mission confiée au centre pastoral Saint-Merry dépasse de beaucoup ce clocher parisien. À preuve l'écho que suscite cet événement dans la presse et sur les réseaux sociaux. La majorité de cette communauté est consciente de sa part de responsabilité dans la crise actuelle et refuse une contestation systématique de l'institution ecclésiale. Mais cela ne doit pas cacher deux paris et enjeux majeurs de ce lieu : la coresponsabilité entre prêtres et laïcs, partenaires de son animation, et le pluralisme d'un diocèse. Il ne faudrait pas que l'arbre décapité cache encore cette forêt.

La coresponsabilité : c'est bien là que le bât blesse, ici comme ailleurs. Ce concept a besoin d'être clarifié dans l'Église. Certes, le concile Vatican II a retrouvé le sens du peuple de Dieu et du sacerdoce commun des baptisés. *Lumen gentium* envisage le sacerdoce commun et le ministère presbytéral comme deux participations différentes de l'unique sacerdoce du Christ, et tient qu'il y a un seul sacerdoce auquel laïcs et prêtres ont part de manière différente. Toutefois, le comment de cette articulation n'a pas vraiment été précisé et acté dans les faits. Dans l'attente d'une théologie et d'un droit qui en rendent compte, les laïcs restent des sous-clerics. D'où les difficultés pour mettre en œuvre la coresponsabilité sur le terrain.

D'où aussi la navigation inconfortable entre deux écueils : le cléralisme et son retour en force quand on observe, ici ou là, comment des prêtres redeviennent « *les hommes du sacré* », dans un réflexe de repli identitaire. Le profil de certains d'entre eux, souvent peu diversifié, leur formation trop uniforme, leur peu d'inclination au dialogue avec une société sécularisée, n'est pas sans poser question.

Et danger inverse : le laïcisme qui écarte le prêtre sous prétexte que « *nous, les laïcs, nous pouvons le faire* ». Or, sortir du cléralisme n'est pas se débarrasser du ministère ordonné et de ce qu'il symbolise dans une communauté : le lien avec ce qui la précède, la déborde et la convoque. Même si l'évolution des modalités de ce ministère est plus que souhaitable ; et même si le curé, seul autorisé par l'actuel droit canon à décider in fine de la gouvernance de l'Église locale, se passe trop facilement de la nécessaire concertation et de la difficile élaboration commune.

Pour autant, pas d'angélisme : la coresponsabilité n'est pas l'autogestion sans autorité. Pas de collaboration possible sans reconnaissance des différences de statuts et de responsabilités. Faute de bien comprendre les spécificités des ministères, on s'épuise dans des combats stériles. Avec le centre pastoral, il y allait de cette difficile mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance, d'organisation et de célébration.

Il y allait aussi de l'inculturation du catholicisme à la société, de la diversité des visages d'Église, de l'ouverture à ceux qui en sont éloignés. Pari urgent au moment où le modèle paroissial rassemblant des pratiquants et des pasteurs de moins en moins nombreux montre de sérieux signes de faiblesse. À côté de l'organisation actuelle des paroisses, qui convient à bon nombre de catholiques – et pourquoi pas ? –, d'autres personnes désirent des formes différentes de

rassemblement, de célébration, de présence à la société. Le moins qu'on puisse dire est que ceux-là ne savent plus trop où aller.

Si sortie de crise il y a à Saint-Merry, ce ne pourra être que sur la base de la clarification par les laïcs de leur relation à l'institution et du désir du dialogue de la part de ses responsables. Le tout dans des responsabilités partagées clairement redéfinies. Rêve impossible ou chance d'une refondation ?

centre pastoral Saint-Merry

Le Groupe Bapé 19, masqué, en toute transparence le 13 Mars 2021